

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
SYNDICAT DE SECHEMAILLES
Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-deux avril à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe AYFFRE, Président.
Date de la convocation : 9 avril 2026

Etaient présents : Philippe AYFFRE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Aurélie DEBOUCHER, Wilfried DUTERTE, Marie-Chantal FARGES, Régis HOUBIGAND, Michel SAUGERAS.

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Objet : Budget primitif 2026

2026-08

Le Président, présente le projet de budget primitif 2026 dans le détail et propose de l'adopter comme suit :

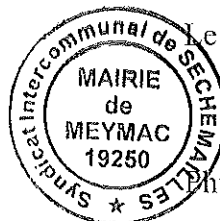
Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	172 682.31 €	172 682.31 €
Investissement	338 309.02	338 309.02

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide, par 8 voix pour, 0 abstention et 0 contre :
- d'adopter le budget primitif de l'exercice 2026 du Syndicat Intercommunal de Sèchemailles, par chapitre, tel que présenté ;
- d'autoriser le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération et à l'exécution de ce budget

Pour extrait conforme,
Meymac, le 22 avril 2026

La secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET



Le Président,


Philippe AYFFRE